ZONE DE SECOURS
VESDRE - HOËGNE & PLATEAU

Procès-verbal du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'Art. 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 24 mai 2024

Présents :
M. Jean-Luc NIX, Président;
Mme Muriel TARGNION, Vice-Présidente;
M. Freddy LEJEUNE, ~~M. Maurice FYON~~, M. Arnaud GARSOU, ~~M. Arnaud DEWEZ~~, Mme Véronique BONNI, M. Marc DROUGUET, ~~M. Michel FRANSOLET~~, ~~Mme Valérie DEJARDIN~~, M. Cédric HALIN, ~~M. Philippe GODIN~~, Mme Marie STASSEN, M. Benjamin HOUET, ~~Mme Sophie DELETTRE~~, M. Luc DELVAUX, M. Pierre LEMARCHAND, M. Lambert DEMONCEAU, M. Fabien BELTRAN, Bourgmestres;
~~M. Claude KLENKENBERG~~, Représentant de la Province;
Colonel Quentin GREGOIRE, Commandant de zone;
Mme Corinne LIEGEOIS, Secrétaire;

Conformément à l'article 34 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, au moins trois membres du Conseil sont physiquement présents sur place.
Mesdames BONNI et STASSEN et Messieurs HALIN, DELVAUX et BELTRAN participent à la réunion à distance.

Afin d'assurer la publicité de la séance, la vidéo de la séance publique est retransmise en direct sur notre chaîne Youtube.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h07'.

Ce dernier propose d'ajouter un point en urgence à l'ordre du jour relatif aux fonds SEVESO.
Le Conseil accepte l'ajout du point.

COMMUNICATIONS

1. *Loi 15 mai 2007 – Article 67 – Ratio 50/50 – Courrier SPFInt*
2. *Disponibilités des volontaires - Réponse de la Ministre*
3. *Rapport trimestriel - Présentation du 1er trimestre 2024*
4. *Relevé des marchés publics en cours*
5. *Point sur la trésorerie et les dotations communales*

6. Approuve le procès-verbal de la séance publique antérieure

Procès-verbal approuvé

M. Marc DROUGUET entre en séance avant la discussion du point.

Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial, entre en séance pour présenter le Compte, la modification budgétaire et la situation de caisse.

7. Compte 2023 - Arrêt

Par 50.536 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 voix d'abstention sur 50.536 - résultant de l'absence des Bourgmestres des communes de Baelen, Dalhem, Jalhay, Limbourg, Pepinster, Spa ainsi que du représentant de la Province de Liège :

DÉCIDE :

Art. 1. : Arrête les comptes annuels de la Zone VHP pour l'exercice 2023 selon les résultats budgétaires et comptables suivants :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	27.684.335,55	19.969.633,39	47.653.968,94
- Non-Valeurs	31.920,14	0,00	31.920,14
= Droits constatés net	27.652.415,41	19.969.633,39	47.622.048,80
- Engagements	26.872.150,82	6.753.003,24	33.625.154,06
= Résultat budgétaire de l'exercice	780.264,59	13.216.630,15	13.996.894,74
Droits constatés	27.684.335,55	19.969.633,39	47.653.968,94
- Non-Valeurs	31.920,14	0,00	31.920,14
= Droits constatés net	27.652.415,41	19.969.633,39	47.622.048,80
- Imputations	26.549.965,08	4.777.424,09	31.327.389,17
= Résultat comptable de l'exercice	1.102.450,33	15.192.209,30	16.294.659,63
Engagements	26.872.150,82	6.753.003,24	33.625.154,06
- Imputations	26.549.965,08	4.777.424,09	31.327.389,17
= Engagements à reporter de l'exercice	322.185,74	1.975.579,15	2.297.764,89

Art. 2. Approuve le report des crédits et engagements tels que proposés dans le formulaire T3 définitif ;
Art. 3. Certifie que la formalité de l'avis de publication sera bien effectuée ;
Art. 4. Charge la Secrétaire de zone de transmettre la présente délibération ainsi que les différentes pièces du dossier aux autorités de tutelle conformément aux dispositions règlementaires applicables, et au Comptable spécial.

8. Budget 2024 – Modification budgétaire n°1 – Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt

DÉCIDE à la majorité :
- Pour le service ordinaire : par 45.417 voix « pour », 0 voix « contre » et 906 (Olne) voix d'abstention sur 46.323
- Pour le service extraordinaire : par 46.323 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 voix d'abstention sur 46.323

résultant de l'absence des Bourgmestres des communes de Baelen, Dalhem, Jalhay, Limbourg, Pepinster, Spa ainsi que du représentant de la Province de Liège :

Art. 1. D'approuver, comme suit, les projets de modification budgétaire n°1/2024 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 de la Zone de secours :

Ordinaire :

	PREVISION		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	27.385.487,57	27.385.487,57	
Augmentation	1.841.385,66	1.504.195,46	337.190,20
Diminution	337.190,20		-337.190,20
Résultat	28.889.683,03	28.889.683,03	

Extraordinaire :

	PREVISION		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	21.891.429,69	21.891.429,69	
Augmentation	15.915.797,22	2.756.151,80	13.159.645,42
Diminution	13.179.645,42	20.000,00	-13.159.645,42
Résultat	24.627.581,49	24.627.581,49	

Art. 2. De Charger la Secrétaire de Zone de transmettre la présente délibération ainsi que les différentes pièces du dossier aux autorités de tutelle conformément aux dispositions règlementaires applicables, et au Comptable spécial.

9. Situation de caisse - Procès-verbal de vérification au 31/12/2023

PREND POUR NOTIFICATION le procès-verbal de vérification de la caisse constatant, à la date du 31 décembre 2023, une encaisse de **22.651.609,10 €**, conforme aux pièces comptables vérifiées :

ZONE DE SECOURS V-H&P (Organisme 01) Numéro I.N.S. : 95030

SITUATION DE CAISSE POUR LA PERIODE du 01/01/2023 au 31/12/2023

C. Détail des comptes particuliers de la classe 5

LIBELLE		COMPTES PARTICULIERS	TOTAUX		SOLDES	
			DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
C.1. Comptes financiers						
Institutions financières	BELFIUS LIVRET EPARGNE	071001000001921	25.925.829,76	23.917.417,43	2.008.412,33	
	ING CPTE VUE	071001000003225	6.143.052,15	5.163.263,74	979.788,41	
	BELFIUS COMPTE A VUE CENTRAL	071001000006422	69.913.194,78	64.740.916,66	5.172.278,12	
	BELFIUS COMPTE À TERME	071001000006539	14.000.000,00	,00	14.000.000,00	
	ING CPTE EMPRUNT CASERNE	071001000009456	15.990.520,07	15.500.000,00	490.520,07	
	Total 55001 - Comptes courants		131.972.596,76	109.321.597,83	22.650.998,93	
Caisse	CAISSE ZONE	071700000000001	2.371,42	1.758,65	612,77	
	CAISSE COMPENSATIONS	071700000000002	75.727,01	75.729,61		2,60
	Compte tampon salaires	071700000000099	370.254,38	370.254,38		
	Compte tampon ONYX	071700000000999	10.619,83	10.619,83		
	Total 55700 - Avoir en especes		458.972,64	458.362,47	610,17	
C.1. Total des comptes particuliers financiers			132.431.569,40	109.779.960,30	22.651.609,10	,00
C.1.' Solde global des comptes particuliers financiers					22.651.609,10	

DECIDE de charger la Secrétaire de zone de transmettre la présente délibération ainsi que les différentes pièces du dossier aux autorités de tutelle conformément aux dispositions règlementaires applicables.

Monsieur Jonathan CHANTEUX quitte la séance.

10. Recrutement de sapeurs volontaires – Règlement de sélection

DÉCIDE :

Art. 1. D'approuver le règlement de sélection de recrutement de Sapeurs-pompiers volontaires ;

Art. 2. De déclarer la vacance d'emploi et de lancer l'appel dès que possible ;

Art. 3. De fixer la composition du jury comme suit :

- Un membre du Conseil
- Le Commandant de Zone ou son délégué
- Deux Membres du Comité de Direction
- *David COLLYN moniteur d'éducation physique pour l'épreuve physique*

Art. 4. De Charger la Secrétaire de zone de transmettre la présente délibération ainsi que les différentes pièces du dossier aux autorités de tutelle conformément aux dispositions règlementaires applicables.

11. Promotion de sergents professionnels et volontaires - Liste des candidatures reçues et recevables

FIXE la liste des candidatures reçues et recevables dans le cadre de la promotion de sergents professionnels et volontaires telles que reprises en annexes.

12. Promotion de caporaux professionnels et volontaires - Liste des candidatures reçues et recevables

FIXE la liste des candidatures reçues et recevables dans le cadre de la promotion de caporaux professionnels et volontaires telles que reprises en annexes.

13. Marché public pluriannuel - Service ordinaire - « Acquisition de chaussures de sport » - Cahier des charges et fixation des conditions

DECIDE :
Art. 1. : Fixer les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable ;
Art. 2. : Approuver le cahier spécial des charges ;
Art. 3. : Consulter les sociétés suivantes :

- AJT Run - Chaussée de Wégimont, 346 à 4630 Soumagne - xavier@xrun.be
- Respire Sports – Route du Lac de Warfa 79 – 4845 Jalhay – info@respiresports.be
- Absolute Run Jogging Plus – Rue d'Ans 132 – 4000 Liège – rocourt@joggingplus.com

Art. 4 : Financer la dépense par le crédit inscrit à l'article 351/124-05 du service ordinaire de l'exercice 2024 ;
Art. 5 : Charger la Secrétaire de zone de transmettre la présente délibération ainsi que les différentes pièces du dossier aux autorités de tutelle.

14. Marché public pluriannuel - Service ordinaire - « Affiliation SEPPT » - Cahier des charges et fixation des conditions

DECIDE :
Art. 1. : Fixer les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable ;
Art. 2. : Approuver le cahier spécial des charges ;
Art. 3. : Consulter les sociétés suivantes :

- LIANTIS
- CESI
- COHEZIO
- ATTENTIA
- IDEWE
- MENSURA

Art. 4 : Financer la dépense par le crédit inscrit à l'article 351/117-02 du service ordinaire de l'exercice 2024 et suivants ;
Art. 5 : Charger la Secrétaire de zone de transmettre la présente délibération ainsi que les différentes pièces du dossier aux autorités de tutelle.

15. Convention d'adhésion à la centrale d'achat - Zone de secours Hainaut Centre

DECIDE :
Art. 1. Adopter la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Zone de secours Hainaut Centre ;
Art. 2. Transmettre la présente délibération aux autorités de Tutelle ;

16. Intercommunale IMIO - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire - Approbation des points portés à l'ordre du jour

DECIDE, par 19 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »
D'approuver aux majorités ci-après les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'IMIO du 28 mai 2024 qui nécessitent un vote.
Art. 1. : d'approuver l'ordre du jour dont les points concernent :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et approbation des comptes 2023 ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Décharge aux administrateurs ;
4. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
5. Désignation d'un collège de 2 réviseurs en qualité de commissaire pour les années 2024-2026 ;
6. Désignation d'un administrateur représentant les communes : candidature de Monsieur Gauthier Le Bussy.

Art. 2 : de charger le Collège de Zone de veiller à l'exécution de la présente décision ;
Art. 3 : de transmettre la présente délibération à l'intercommunale IMIO.

Point ajouté à l'ordre du jour en séance :

17. <u>Fonds SEVESO – Crédits des Zones - Proposition - Approbation</u>

DECIDE :
Art. 1. : Approuver l'achat de :

- 2 kits de détecteur de gaz
- 2 sets complets de formation aux matières dangereuses
- 2 combinaisons anti-gaz

pour un montant total s'élevant à 12.482,36 euros TVAC, dans le cadre des fonds SEVESO

La séance publique est levée à 14h29'.

PAR LE CONSEIL,

La Secrétaire,

Corinne LIEGEOIS,

Le Président,

Jean-Luc NIX.